



# E X T R A I T

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/49

L'an deux mil quinze, le vingt-deux septembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 14 septembre 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : COING Jean-Pierre (pouvoir à Bernard MICHEL), PINATEL François, GONON Florence (pouvoir à Gilbert MICHEL), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BERARD Guy

### TRAVAUX DE VOIRIE : REFECTION ET SECURITÉ DE PARKINGS

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'urgence de programmer avant l'hiver des travaux de réfection de voirie sur les parkings au hameau des Aymes (St Claude et Catalilère) ainsi que la protection – avec glissières de sécurité – de l'aire de stationnement à l'entrée du village. Le coût total de l'opération s'élève à la somme totale HT de 12 715 € selon une étude réalisée par l'entreprise « COLAS Rhône-Alpes », 38322 EYBENS et la société ACE, 07130 SAINT PERAY.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Etant donné la nécessité de réaliser les travaux ci-dessus avant l'hiver,

DECIDE de programmer les travaux de réfection et sécurisation des parkings au hameau des Aymes et à l'entrée du village,

SOLLICITE l'aide financière du Conseil départemental,

ADOpte le plan de financement suivant :

☞ Coût de l'opération HT.....	12 715 €
Subvention du Conseil départemental 75 %	9 536 €
Fonds libres de la Commune 25 % .....	3 179 €

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

